



## Newsletter du 4 septembre 2025

**Les actifs sous gestion à un niveau record. La responsabilité individuelle reste d'actualité. La fin de la valeur locative concerne tout le monde. Les initiatives de la Jeunesse socialiste et du groupe « Boussole » font parler d'elles. Des taux d'intérêts négatifs à l'horizon ?**

L'ASB a publié son traditionnel [baromètre bancaire](#). Il en ressort que les actifs sous gestion dans les banques en Suisse ont atteint en 2024 un niveau record (+10,6% pour s'élever à CHF 9'284 milliards). Le contexte des taux bas pèse sur les marges d'intérêts des banques, mais les prévisions restent optimistes en matière d'emploi. Même si la mise en œuvre rapide de Bâle III final rend le système financier plus résilient, les exigences accrues de fonds propres imposées aux établissements par ces règles crée un sérieux handicap

- 'Agefi / [swissinfo.ch](#) / [allnews.ch](#)

Deux membres du Comité de l'ABPS, Jürg Staub et Christian Bidermann, s'expriment dans la « NZZ » au sujet de la responsabilité individuelle des banquiers privés. Selon eux, il faut se demander qui assume encore aujourd'hui les risques dans le secteur bancaire. Ils expliquent pourquoi les banquiers qui ont du « skin in the game » (donc ceux qui sont personnellement responsables) devraient être traités différemment des institutions qui appellent l'Etat à l'aide lorsqu'elles sont en difficulté. Il

- NZZ / [finews.ch](#)

concurrentiel. Quant à la situation consolidée des banques suisses, l'année 2024 se caractérise par une évolution générale modérée. Par rapport à 2023, le résultat consolidé global s'est inscrit en recul de 3.5% à CHF 69.8 milliards, en raison notamment de la baisse du résultat des opérations d'intérêts. Ce développement montre que la mise en œuvre de nouvelles règles dans la foulée de l'affaire Credit Suisse devra éviter de pénaliser toutes les banques et tenir compte de la compétitivité de la place financière suisse.

- [FuW](#) / [finews.ch](#)

n'est donc ni juste ni raisonnable que toutes les banques soient traitées de la même manière par les régulateurs. Une [étude](#) à ce sujet a été publiée, qui conclut que la responsabilité limitée sépare délibérément la propriété et la responsabilité : les bénéfices restent acquis à la direction ou aux propriétaires, tandis que les pertes peuvent être répercutées sur les créanciers. Dans ce contexte, il est réjouissant de voir que notre membre « Rahn+Bodmer Co. » fête ses 275 ans cette année !



Dans un blog sur « *bilan.ch* », le directeur de l'ABPS attire l'attention sur un aspect de l'abolition de la valeur locative qui concerne tout le monde, même les non-propriétaires : les intérêts passifs privés (p. ex. sur un prêt familial, un emprunt bancaire, un solde de carte de crédit) ne seront plus déductibles. Seuls ceux qui détiennent des immeubles locatifs ou achètent une résidence principale

- [TdG](#) / [bilan.ch](#)

Des représentants de l'économie ont mis en garde contre les effets dévastateurs de l'initiative « *Pour l'avenir* » des Jeunes socialistes, sur laquelle le peuple suisse sera amené à se prononcer le 30 novembre prochain. Cette initiative veut imposer les successions dépassant 50 millions à hauteur de 50% pour investir en faveur du climat. Elle représente un danger considérable pour l'ensemble de la place économique suisse et

- [Le Temps](#) / [RTS](#) / [TdG](#)

Une autre initiative populaire fait l'objet de l'actualité : l'initiative « Boussole », qui vise les accords avec l'UE, a été déposée. Elle veut forcer la double majorité du peuple et des cantons pour les accords entre la Suisse et l'UE, avec un effet rétroactif sur les Bilatérales III ; les initiants exigent un traitement rapide de leur texte. Leur vrai but est de faire pression sur le Parlement pour qu'il décrète un double vote obligatoire sur le

- ['Agefi](#) / [24heures](#) / [RTS](#)

La discussion sur une éventuelle introduction des taux négatifs revient. Le vice-président de la BNS, Antoine Martin, s'exprime à ce sujet et indique que les exigences pour introduire les taux négatifs sont plus élevées aujourd'hui. Il assure notamment que la banque nationale a appris de l'expérience

- ['Agefi](#) / [Le Temps](#)

pour la première fois pourront en déduire une partie. Cela va donc compliquer encore les rachats ou les successions d'entreprise. Les banques n'ont pas de position officielle sur cette votation, mais cette conséquence exogène, confirmée par un associé d'Oberson Abels dans la « *Tribune de Genève* », apporte certainement de l'eau au moulin des opposants.

donc pour toutes les entreprises. Elle entraînerait une vente massive d'entreprises, de savoir-faire et de traditions, ainsi qu'une perte importante de recettes fiscales. Les petites entreprises seraient également touchées indirectement par des charges supplémentaires liées aux pertes fiscales ou en tant que fournisseurs. Il faut espérer que le peuple – comme le Parlement l'a déjà fait – rejettera nettement cette initiative.

- [NZZ](#) / [Tagesanzeiger](#)

paquet d'accords avec l'UE. En fait, cette initiative pourrait nous mener à une situation inédite : le peuple suisse devrait se prononcer sur la question de savoir s'il souhaite invalider rapidement l'un des votes les plus importants depuis des années – ce serait le cas si le Parlement décide que la majorité du peuple suffit, que ce dernier approuve les accords et que l'initiative « Boussole » est ensuite acceptée.

- [NZZ](#) / [SRF](#) / [Tagesanzeiger](#)

passée et des défis posés par un loyer de l'argent inférieur à zéro. Néanmoins, la baisse du taux directeur en juin commence à avoir des répercussions sur les petits et grands clients des banques. En effet, les [avoids à vue](#) qui dépassent un certain seuil subissent déjà des taux d'intérêt négatifs.

- [cash.ch](#) / [SRF](#) / [NZZ](#)



***L'Association de Banques Privées Suisses (ABPS)*** compte 8 banques membres qui gèrent plus de 1100 milliards de francs et emploient près de 10 000 collaborateurs dans le monde, dont environ deux tiers en Suisse. A travers un secrétariat permanent basé à Genève, l'ABPS assure la défense et la représentation des intérêts des banques privées suisses, spécialisées dans la gestion de fortune.

Les membres de l'ABPS sont : Bordier & Cie SCmA, Cité Gestion SA, E. Gutzwiller & Cie Banquiers, Banque Lombard Odier & Cie SA, Mirabaud & Cie SA, Banque Pictet & Cie SA, Rahn+Bodmer Co. et Reichmuth & Co.